

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département  
de la Haute-Savoie

Arrondissement de  
Saint-Julien-en-Genevois

# DÉCISION

N° 2023 - 071

### Objet : Contrat de vente et de maintenance d'un copieur

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

En application de l'article L2122-22, 4° du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres,

**Vu** l'article susvisé et les délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal pour la durée du mandat, par délibération n° 2021-061 du 17 mai 2021,

**Vu** le Code de la commande publique, et notamment son article R. 2122-8,

**Considérant** le besoin de la commune de disposer d'un copieur supplémentaire,

**Considérant** la proposition de contrat présentée par l'entreprise ALPES COMMUNICATIONS SYSTEMS, située 124, allée Albert Sylvestre, 73 000 CHAMBERY, en date du 24 juillet 2023.

## D É C I D E

**ARTICLE 1 :** De conclure avec l'entreprise ALPES COMMUNICATIONS SYSTEMS un contrat de vente avec maintenance pour la nouvelle imprimante de la Mairie.

Le contrat de maintenance est conclu à compter du 24 juillet 2023, pour une durée de 60 mois, renouvelable une fois pour 12 mois.

Le montant de l'acquisition du copieur est de 3 900,00 € HT, soit 4 680,00 € TTC.

Le montant de la maintenance est de 0,004 € HT (prix du kg pages noir/blanc) et 0,04 € HT (prix du kg pages couleur).

**ARTICLE 2 :** De signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion du contrat à intervenir avec l'entreprise.

Les crédits sont inscrits au budget.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur Le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Vétraz-Monthoux, le 30 août 2023

Pour le Maire,  
L'adjoint délégué,  
Véronique FENEUL



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte télétransmis en sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, le publié ou notifié le

